

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

CERTI F 2109 - jan 2022

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

Entreprise audité :	LOGOPLASTE	Date : 10/03/2025
Site de :	Vienne	Auditeur : Sabine Maurier
Activités du site :	Production de GPI	N° affaire : 29750
	Manipulation de GPI	Durée de l'audit : Jour(s)
	Transport de GPI	Audit sur site : oui
	Stockage, logistique	
	Recyclage	
	Aires de lavage de citernes	

cochez les cases correspondantes

Logoplaste est intégré dans le site Candia de Vienne dont elle est le fournisseur de bouteilles PEHD
 Pas de modifications d'infrastructures ou d'organisation depuis le précédent audit 2022
 Le site reçoit 3 types de granulés, le PEHD pour les bouteilles, les colorants blancs et noirs: pas de changement de MP ou de taille depuis le précédent audit.
 Les granules pour la bouteilles sont livrés en citernes, les colorants en sacs sur palette.
 Une activité de recyclage (broyage) des chutes de production génère du broyé qui est considéré comme du granulé dans les process et procédures.
 Contexte de l'organisme : Situation particulière actuelle: arrêt de Candia depuis 4 mois pour des problématiques techniques internes, l'atelier Logoplaste est donc également à l'arrêt et ne fonctionnait que partiellement le jour de l'audit (productions tests).
 L'entreprise emploie 16 à 18 personnes

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/autre :	FSSC et ISSC*
Taille des granules plastiques présents sur le site :	3 à 5 mm

1 - EQUIPEMENTS	CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
1.1.	Conforme	L'atelier ne présente aucun rejet vers l'extérieur hormis un regard dans l'atelier de maintenance. Les abords de l'atelier sont la propriété de Candia, il n'y a aucun exutoire autour de l'atelier, l'exutoire d'eau pluviale le plus proche est à ~25m. Au niveau du poste de dépotage citerne, un bac de rétention est en place. Le site dispose de boudins de confinement et d'aspirateurs pour récupérer les granules plastiques.				
1.2.	Conforme	Silos de stockage du PEHD: grilles avec maille inférieure à la taille du granulé au niveau du trou d'homme. Si la grille est endommagée, des granules seraient visibles au sol dans l'enceinte du silo. Le regard dans l'atelier de maintenance (vidage de l'autolaveuse servant à nettoyer l'atelier) est protégé par un média filtrant F7 0,4 µ.				
2-PROCEDURES						
2.1.	Améliorable	Document Plateforme OCS Vienne (Opération CleanSweep) revu en novembre 2024 avec en semble des flux, zones, risques, analyse de risques et actions de prévention. Communication de consignes par affichage au dépotage: respect notamment d'une pression de dépotage. De nouvelles affichettes de sensibilisation Clean sweep Plastics Europe ont été commandées et vont être affichées. Des audit HSE mensuels par zone sont réalisés par les équipes avec une thématique CleanSweep. Dans la grille d'audit de la zone Maintenance la vérification de l'intégrité du média filtrant pourrait être rajoutée.				
2.2.	Conforme	OK, grilles ou filtres de tailles inférieures aux granules				
2.3.	Conforme	Oui Sur le plan du document Plateforme OCS Vienne				
2.4.	Conforme	Les particules de broyées sont stockées en big bag, l'état des big bag et leur bonne fermeture est contrôlé en audit HSE, les bigbags sont renouvelés régulièrement. Les colorants sont stockés dans leur sac et sur la palette d'origine; un intercalaire est mis en place entre lapalette et la première couche de sacs pour éviter les éventuels accrocs. palettes et sac. La vérification visuelle du bon état des emballages est automatisée.				
2.5.	Conforme	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.				
2.6.	Améliorable	Une procédure "Fiche réaction Déversement de granules" existe, néanmoins elle n'est pas à jour (indique l'utilisation possible de plaques de confinement mais le site ne dispose que de boudins), et elle n'est pas affichée. Elle n'a jamais fait non plus l'objet de test en situation. Cependant la récente sensibilisation par elearning montre que la fiche est connue des salariés. Des sacs poubelles sont disponibles pour le ramassage et le confinement, ils seraient ensuite éliminés dans les bacs Plastique ou DIB				
2.7.	Conforme	Le bac de rétention auposte de dépotage et nettoyé par aspiration si nécessaire, aspirateur disponible à proximité.				
2.8.	Améliorable	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement. Les abords du site (voiries) sont entretenus par Candia, et STEP interne Candia gérée par Suez. Il n'y a pas de retour de Candia d'éventuels constats de granules lors des opérations d'entretiens: Logoplaste pourrait questionner Candia à ce sujet et sensibiliser ses interlocuteurs à remonter toute anomalie constatée. Au niveau de la STEP, une procédure d'alerte existe en compte le cas de déversement granulé				
2.9.	Conforme	Les silos font l'objet d'un contrôle maintenance visuel tous les 6 mois Audits HSE mensuels				
3-FORMATION, SENSIBILISATION						
3.1.	Améliorable	Plan d'intégration OHS&E avec sensibilisation Cleansweep, ex M. Wiert 08/2023 (dernier embauché) Nouvelle sensibilisation CleanSweep début 2025 sous forme d'un elearning réalisé par l'ensemble du personnel (sauf un salarié en AM). Fiche de réaction en cas de déversement: voir point d'amélioration § 2.6				
4 - CONTRÔLE INTERNE						
4.1.	Conforme	Réalisés par le service Qualité central, exemple 11/2024, 07/2024, 11/2023 selon exigences CS et GPI				
5 - COMMUNICATION						
	Conforme	L'exploitant met à disposition du public sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi ou le certificat délivré par AFNOR CERTIFICATION.				

Conclusions de l'audit : Le site respecte l'ensemble des exigences du décret GPI. Quelques pistes d'améliorations sont identifiées.

AVIS FAVORABLE

Supprimez la mention inutile



L'exploitant met à disposition du public sur son site internet l'attestation de conformité ou une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.